Renseignements L3 non validée

Par **Ines vvx**, le **22/03/2022** à **13:32**

Bonjour,
J'aurais besoin d'un avis. Je suis étudiante en L3 je n'ai pas validé mon semestre 5 et je ne pense pas valider mon semestre 6 étant donné que je n'ai pas de stage. Je ne souhaite pas continuer dans cette licence par le manque de pratiques et l'aspect théorique, mais je continue quand même à suivre les cours. C'est pour cela que je souhaite rejoindre dès la rentrée prochaine une licence pro. Je précise que je viens d'un DUT et que j'ai déjà mon BAC+2 pour rejoindre la licence pro.
Ma question est : est ce qu'il est nécessaire que je continue d'assister au cours de cette année ? Est ce qu'il faut que je démissionne ?
Merci d'avance pour vos réponses

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés